





URBANISME & CADRE DE VIE



**Le mot de Joseph JEULAND,
premier adjoint en charge de l'urbanisme**

"Nous cherchons toujours à améliorer les conditions de vie des administrés au sein de la commune. C'est pour cette raison que nous avons donné la priorité à la restauration et construction des équipements publics."



Les travaux, et l'urbanisme en général, représentent une charge importante dans le budget d'une commune.



Le plan local d'urbanisme (PLU) a évolué pour permettre la réalisation de divers projets. Une modification et une révision allégée sont actuellement en cours d'élaboration.

LES OBJECTIFS EN TERMES DE TRAVAUX RÉALISÉS ONT ÉTÉ DÉPASSÉS.



Église : tranche 3 (tour du clocher) et tranches 4 et 5 en cours (façade nord et vitraux de cette façade)



Rénovation de la chapelle St Job



Lotissement les Manoirs 3



Rénovation des terrains de foot



Extension de la salle de sport



URBANISME & CADRE DE VIE

ET SE SONT AJOUTÉS :



Jardins partagés au parc des merveilles



Réaménagement de l'ancienne agence postale



Acquisition et réaménagement d'une maison place Beau Soleil



Aménagement et végétalisation de la cour de l'école publique



Végétalisation du cimetière



Rénovations à la Villa Bleue : automatisation des volets extérieurs et nouvel électroménager



CENTRE BOURG : NOUVEAUX COMMERCES



Institut de beauté



Distributeur à pizzas



Auto-moto école



Des food trucks sont également présents sur la commune :

LE CAMION A PIZZAS : présent le lundi soir place Beau Soleil

LIT'S BURGER : présent le mercredi soir place Beau Soleil

DELPHINETTE LA REINE DE LA GALETTE : présente le jeudi midi place Beau Soleil



Labellisation charte “+ nature” et zéro phyto

Le label “+ Nature” récompense les communes qui mettent en œuvre des pratiques vertueuses en matière d’entretien des espaces publics (ne plus utiliser de produits phytosanitaires, favoriser la biodiversité, mieux gérer l’eau, réduire les déchets verts...). Il a été obtenu pour 5 ans, avec le niveau 2. Louvigné-de-Bais s’est également engagée en zéro phyto depuis 2022.



Aménagement du centre-bourg

Dans le cadre de l’aménagement du centre-bourg, des panneaux d’information sur les différents scénarios possibles ont été installés devant l’agence postale.

Des réunions de commission ont eu lieu. Elles sont constituées d’élus et d’administrés représentant les différents quartiers de la commune et des artisans et commerçants.

Des diagnostics ont été faits et des propositions de travaux ont été évoquées. Les premiers travaux réalisés concernent l’effacement des réseaux dans la rue des Saulniers. Une réflexion est maintenant en cours pour la rue Anne de Bretagne. La commission est actuellement en attente de réception du chiffrage de la part du cabinet d’études en charge du projet.





FINANCES



Le mot du Maire

“Depuis 2020, chaque année notre municipalité a dû s'adapter pour construire un budget à l'équilibre avec des contraintes et des incertitudes multiples, notamment liées aux décisions de l'État, à la situation internationale et à ses impacts sur le coût de l'énergie et des matières premières.”

Les élus de Louvigné-de-Bais ont fait le choix de maintenir la fiscalité au cours de l'ensemble du mandat.



STABILITÉ

des taux depuis **2021**

Taxes d'habitation : **16,40 %**

Taxe pour le foncier bâti **37,51 %**

Taxe pour le foncier non bâti : **46,12 %**

BUDGET PRINCIPAL

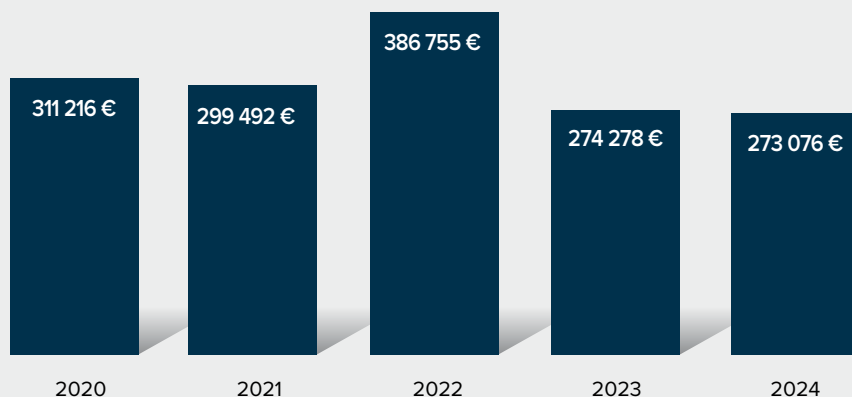
Pendant les 5 premières années du mandat, la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement du budget principal de la commune a permis de dégager la somme de **1 544 818 €**.



Le saviez-vous ?

Ce montant représente **une année** de dépenses de fonctionnement du budget principal de la commune.

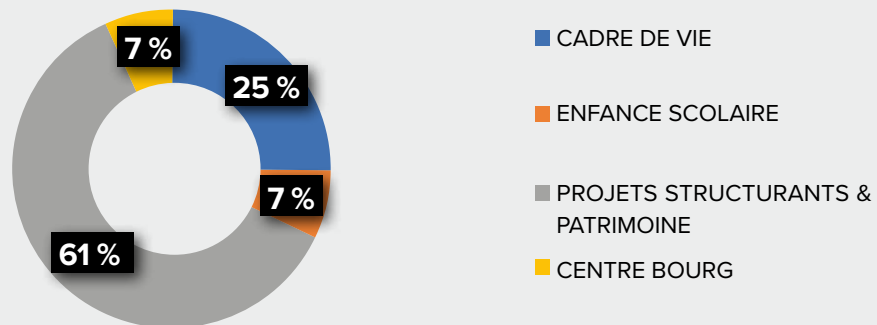
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT





L'excédent de fonctionnement, ajouté aux différentes subventions (Etat, Région, Département, Drac) et prêts bancaires, ont permis d'engager des dépenses d'investissement d'un montant de **4 377 361 €** sur la période 2020 à 2024.

MONTANT DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS DE 2020 À 2025



BUDGETS ANNEXES

Les budgets annexes sont régis par des règles de présentation et de fonctionnement particuliers, en reflétant leur activité économique et commerciale.

La commune dispose de 6 budgets annexes. Ils s'autofinancent ou sont financés par le budget principal de la commune.

◆ **Centre d'incendie et de secours**

◆ **Villa Bleue**

◆ **Beau Soleil**

◆ **Pôle médical**

◆ **Manoirs 3**

◆ **Gendarmerie** (autorisé par délibération en 2024, activé lors du vote du budget 2025 mais en attente de réalisation).





COMMUNICATION

Depuis 2020, la commission communication a œuvré pour moderniser les outils de communication ainsi que l'identité visuelle de la commune.

Le souhait est de diffuser rapidement l'information, de susciter l'interactivité avec les citoyens et surtout de permettre l'entrée et le développement de notre commune dans la modernité. Elle est ainsi visible sur de multiples supports.

Nouvelle identité visuelle

En 2021, les membres de la commission communication ont engagé une réflexion sur la création d'une nouvelle identité visuelle pour Louvigné-de-Bais. L'ensemble des supports a été revu pour vous proposer une communication homogène et contemporaine, avec la mise en place d'une charte graphique. L'objectif étant d'apporter une identification visuelle immédiate de notre commune. Ainsi, le nouveau logo de la commune, plus moderne tout en respectant le passé, apporte un changement visuel en adéquation avec l'identité, les valeurs et les atouts de la commune.



Modernisation du bulletin municipal

Le bulletin municipal de la commune paraît avec une nouvelle présentation depuis 2022. Dans la continuité de la nouvelle identité visuelle, le bulletin a été modernisé. Ainsi, la nouvelle présentation est plus aérée, avec des espaces de paroles dédiés aux acteurs des différents projets, des pictogrammes et différentes rubriques pour apporter un contenu riche et varié. Le bulletin est distribué 2 fois par an en boîte aux lettres à plus de 850 exemplaires par un distributeur privé. Il est également disponible sous format numérique sur notre site internet. À 2 reprises, des sondages ont été proposés afin de recueillir les avis et suggestions des administrés.

Nouveaux outils de communication



Facebook

La page Facebook "Mairie de Louvigné-de-Bais" a été créée en septembre 2020. Elle a pour but d'informer sur des actualités, événements, informations de la commune ainsi que de relayer des publications du tissu local et associatif.



Panneau Pocket

L'application "Panneau Pocket" est proposée aux administrés depuis le printemps 2021. Elle permet à la mairie de diffuser informations et alertes directement sur les smartphones et tablettes par le biais de notifications. L'actualité des écoles et des associations de Louvigné-de-Bais y est également publiée.



FiL

Le Feuillet d'Informations de Louvigné-de-Bais (FiL) a vu le jour en avril 2023. Il contient 2 pages et paraît chaque début de mois. Il permet d'annoncer les événements du mois en cours. Il est distribué dans les commerces du centre bourg ainsi qu'à la mairie et à la bibliothèque.



Courriers ciblés

Distribution de courriers en boîte aux lettres aux administrés concernés, afin de les informer sur une actualité qui les concerne (par exemple des modifications de circulation). Ces courriers sont distribués par l'ASVP qui intervient partiellement sur la commune.



Rétrospectives



Avec l'arrivée du COVID à partir 2020, la nouvelle équipe municipale a décidé de diffuser les vœux de M. le Maire sous forme vidéo, qui était disponible en ligne sur le site internet et en version papier à l'accueil de la mairie. Dans le même temps, une rétrospective a vu le jour. Elle permet de retracer les événements de l'année qui vient de s'écouler. Elle regroupe l'ensemble des acteurs qui œuvrent tout au long de l'année sur la commune. Cette vidéo est présentée tous les ans lors de la cérémonie des vœux, qui a lieu traditionnellement début janvier. Elle reste visionnable toute l'année sur le site internet de la commune.



Goodies

Avec la nouvelle identité visuelle, différents objets liés au repas ont été proposés à la vente à la mairie. Des sacs glacières sont toujours disponibles au prix de 10€.



Accueil des nouveaux arrivants

En 2022 et 2024, un accueil a été proposé aux nouveaux arrivants dans la commune, particuliers et professionnels. Lors de cette matinée d'échange, une présentation de la commune, de ses services et de ses associations est animée par des élus, le tout autour d'un petit déjeuner convivial.





ENFANCE ET JEUNESSE

Au service du bien-être des enfants et des jeunes.

PETITE ENFANCE : CONSTRUCTION D'UNE CRÈCHE PRIVÉE. PRÉSENTATION DU PROJET :

Lors du premier trimestre 2026, une crèche privée gérée par la SCOP (société coopérative et participative) "A l'Abord'âges !" ouvrira ses portes chemin des Diligences. Elle pourra accueillir 24 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans et sera ouverte de 5h à 21h, du lundi au vendredi, 52 semaines par an. Les membres du conseil municipal ont souhaité financer 8 berceaux afin de donner un accès prioritaire aux familles de la commune. Les berceaux restants pourront être financés par les entreprises où les parents travaillent sur le territoire de Vitré Communauté.

L'ensemble des démarches auprès des employeurs seront réalisées par les équipes de la SCOP et validées par la commission d'attribution des places où deux élus de la commune siègeront. Les pré-inscriptions sont d'ores-et-déjà ouvertes sur le site :

<https://lescrechesdeal.com/creche-de-louvigne-de-bais/>



ENFANCE : FAIRE DE L'ÉDUCATION UNE PRIORITÉ



École Saint Patern



236 élèves sont répartis
dans les 2 écoles



École Charles Perrault

- Dotation annuelle de fournitures scolaires
- Réfection de la salle motricité et des toilettes pour adapter les locaux aux enfants
- Travaux de mise aux normes de sécurité
- Acquisition de nouveaux jeux
- Renforcer les liens entre les 2 écoles
- Accompagnement des projets de végétalisation dans les cours d'écoles



Olympiades inter-écoles en 2024

GARANTIR UNE RESTAURATION AUTHENTIQUE ET RESPONSABLE

- Un repas végétarien par semaine
- Un produit bio par repas
- Circuit court privilégié
- Animations proposées régulièrement
- Menu élaboré par le CME
- Maintien d'un chef cuisinier sur place
- Permis de bonne conduite mis en place



Moyenne 2024-2025 :
180 enfants



Prix du repas :
4,00€ pour les enfants de la commune
4,33€ pour les enfants hors commune



Animation Street food



Repas à thème : couleur rouge



Carnaval



GARDERIE ET ACCUEIL DE LOISIRS



Jardinage



Structure gonflable



Fresque murale

- Garderie les jours d'école avec l'aide aux devoirs
- Ouverture de l'accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires
- Camps, sorties et journées sportives
- Ateliers avec des intervenants extérieurs
- ELI (espace loisirs itinérant) : proposition d'activités supplémentaires pour les adolescents de 12 à 15 ans sur 2 sessions lors des vacances estivales
- Dans le cadre de la CTG (convention territoriale globale), un partenariat a lieu avec la commune de Cornillé pour les adolescents afin de mutualiser les sorties proposées
- Formation BAFA pour les jeunes intéressés



Camp d'été



Fresque murale

TISSER DES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS

Apprendre à vivre ensemble

Espaces de partage à la Villa Bleue et au restaurant scolaire



Animation à la villa Bleue



Repas mensuel des aînés au restaurant scolaire



LE CME

OUVRIR LES ENFANTS À LA CITOYENNETÉ

Le cadre

Le Conseil Municipal des Enfants a été créé en 2021, puis réélu en 2023.

Les enfants sont porteurs de nombreux projets :

- Participation aux événements : accueil des nouveaux arrivants, vœux du maire, commémorations
- Élaboration des menus de la cantine avec une diététicienne
- Organisation d'activités : chasse aux trésors, boum, enquête policière
- Stand de gâteaux au marché de Noël avec les bénéfices reversés aux associations Necker et au Téléthon
- Ramassage de déchets, fresque du climat, fabrication de nichoirs
- Lettre aux personnes âgées dans les colis de Noël



Marché de Noël



Vœux



Boum



Visite de l'Assemblée nationale et du Sénat



IMPLICATION DES ENFANTS DANS LA VIE DE LA COMMUNE

L'espace détente a été renommé "Parc des merveilles" par le CME

- Un univers ludique où petits et grands peuvent s'amuser en toute sécurité
- Acquisition de nouveaux jeux





ANIMATIONS ET CULTURE

UNE POLITIQUE D'ANIMATIONS POUR TOUS

- Rassembler les louvignéennes et les louvignéens autour d'événements festifs et sportifs
- Lancer de nouvelles offres culturelles gratuites

Magie des fêtes avec les artisans et commerçants.



Animations de Noël place Beau Soleil



Tombola des commerçants



Spectacle de la bibliothèque

Label "Terre de jeux" et Louvigné en fête !



Tournoi de volley



Concours de pétanque



Course cycliste



Des créations et animations tout au long de l'année



Projection de cinéma



Cabine à livres



Concert de gospel



Récital de harpes



Histoires contées et animations à la bibliothèque



Exposition des œuvres de l'Atelier d'arts plastiques



VIE ASSOCIATIVE

La vie associative de notre commune fédère et repose sur toutes les catégories de la population, sur l'engagement des bénévoles qui oeuvrent pour soutenir les projets collectifs et renforcer les valeurs qu'ils véhiculent.

LES CHIFFRES



25 ASSOCIATIONS



1 041 ADHÉRENTS

Nos actions :

- Création d'un annuaire
- Accompagnement des associations sur les aspects financiers
- Création de terrains de pétanque
- Mise à disposition gratuitement des salles
- Nouveaux équipements sportifs
- Extension de la salle de sports
- Ouverture du forum à des associations extérieures
- Label "Terre de jeux" et organisation du weekend sportif
- Pot de fin de saison
- Relais de communication via les supports de la commune
- Maintien d'une politique soutenue de subventions



Annuaire des associations

Évènements annuels



Forum des associations

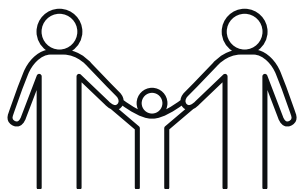


Pot de fin d'année



CCAS

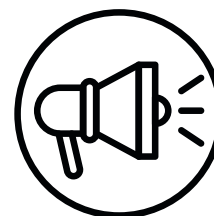
S'ENGAGER POUR NOS SÉNIORS



Des **rencontres intergénérationnelles**



Après-midi jeux



Des **actions de sensibilisation**



L'Atelier nutrition

Le mardi soir 4 mars, le CCAS a proposé un atelier nutrition sur le thème « Comprendre les causes de l'obésité ». Environ 10 personnes ont participé à ce premier atelier animé par Mme Blandine DECLEMY, diététicienne nutritionniste exerçant au pôle médical. L'occasion pour tous d'échanger sur les bons réflexes à avoir pour adopter une alimentation riche et équilibrée.



Repas annuel



Après-midi récréatif

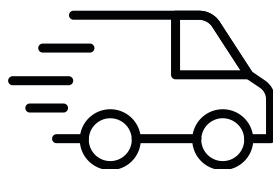


Colis de Noël

S'ENGAGER POUR LES FAMILLES



Aide pour les démarches administratives



Transport solidaire vers EPISOL à Vitré



Aide logistique à des associations

PROJETS EN COURS

Construction d'un logement au lotissement "Manoirs 3" dès juin 2025. Cette maison a pour vocation d'accueillir des personnes à mobilité réduite.

